

UNE AUTRE SAISON BIEN REMPLIE ... ET ÇA CONTINUE !

Au bénéfice des générations futures de la région, l'Association du mont Rougemont œuvre pour préserver la santé du milieu naturel du mont Rougemont pour les décennies à venir. Pour ce faire, elle collabore avec les propriétaires afin qu'ils puissent maintenir leurs usages tout en minimisant leur impact sur la faune et la flore.

Lutte aux espèces exotiques envahissantes

À titre d'exemple, depuis 2017, une opération de contrôle des espèces végétales exotiques envahissantes est en cours. Au cours des deux derniers étés, des efforts ont été déployés pour éliminer une colonie de phragmites communs couvrant plus de 2 000 mètres carrés à Saint-Damase. Ces dernières semaines, nous avons procédé au retrait du paillis de plastique et amorcé des plantations visant à créer de l'ombre et à restaurer le milieu affecté. Plus de 160 arbres de calibre moyen et autant d'arbustes ont été plantés, en plus de 400 arbres de petit calibre et 200 fougères. Nous espérons que les résultats seront au rendez-vous, comme ce fut le cas sur un autre site traité en 2017 à Saint-Jean-Baptiste, qui est toujours exempt de phragmites à ce jour. Merci à la Fondation de la faune du Québec de même qu'à la MRC des Maskoutains pour l'aide financière octroyée pour la réalisation de ces travaux.

Intendance des habitats

Une équipe dynamique s'est également mobilisée sur la montagne pour effectuer des suivis de terrains. Ces visites ont permis de constater que, bien que la montagne semble en bonne santé, la régénération des plantes herbacées et des arbres pourrait être compromise par une surpopulation de cerfs de Virginie. Nous croyons qu'un nouvel inventaire aérien de cette population devrait être réalisé l'hiver prochain afin de mieux documenter cette hypothèse.

Neufs propriétaires se sont inscrits pour recevoir un cahier du propriétaire au début de 2026. Les expertises sur le terrain se sont déroulées rondement durant l'été 2025. Dans certains cas, ce sera une actualisation d'un cahier qu'ils ont reçu il y a plus de 10 ans. Deux autres propriétaires se sont inscrits et les expertises seront réalisées en 2026 (article en page 2).

Par ailleurs, l'équipe a observé l'apparition d'une autre espèce exotique envahissante le long de certains sentiers. La renouée du Japon, jusqu'ici présente et sous contrôle sur deux sites, a été repérée dans le secteur de Rougemont, à la limite de Saint-Jean-Baptiste. Comme les plantules suivent un sentier, nous croyons que des fragments de cette plante ont été introduits avec de la terre contaminée. Il est donc essentiel de rappeler à toute la population que l'introduction de terre ou de matériaux en vrac peut être une source majeure de contamination par des plantes exotiques envahissantes. Il faut toujours examiner ces matériaux avant leur transport pour s'assurer qu'ils sont exempts de tout fragment végétal indésirable (article en page 4).

Une seule activité éducative a eu lieu durant l'été. Cependant, nous avons déjà reçu des demandes pour le printemps 2026.

Citoyens et propriétaires de la région, n'hésitez pas à soutenir les actions de l'Association du mont Rougemont. Une simple adhésion en tant que membre peut faire toute la différence.
Consultez notre site internet : www.montrougemont.org pour adhérer ou pour appuyer notre mission.



Plantation et protection contre le broutage vont de pair



Fondation de la faune du Québec

Adresse de retour :

Association du mont Rougemont
11, chemin de Marieville,
Rougemont (Québec) J0L 1M0



CAHIERS DU PROPRIÉTAIRES 2025-2026 : SUR LE TERRAIN POUR LES PROPRIÉTAIRES

De manière générale, les propriétaires connaissent bien leur terrain. Toutefois, certains éléments de biodiversité sont si discrets qu'ils peuvent passer inaperçus. Les employés de l'Association du mont Rougemont sont formés pour repérer spécifiquement ces éléments discrets, ainsi que les micro-habitats potentiels de certaines espèces sensibles ou rares.

Le cahier du propriétaire vise à informer ce dernier sur les éléments naturels d'intérêt présents sur sa propriété : ruisseaux, milieux humides, observations d'espèces sensibles ou rares, présence d'habitats potentiels, etc. Ainsi, le propriétaire est mieux outillé pour en tenir compte lors de ses travaux, afin de réduire les impacts négatifs potentiels sur ces micro-habitats.

En plus des généralités sur le mont Rougemont, le cahier comprend des descriptions propres à la propriété, telles que la topographie et la composition des peuplements forestiers. Le tout est illustré par des cartes et des images. Des recommandations concernant les zones sensibles y sont également inscrites, et le propriétaire est invité à en prendre connaissance, notamment lors de la remise en main propre du cahier.

En début d'année, neuf propriétaires du mont Rougemont ont demandé à recevoir un cahier du propriétaire. Au cours de l'été 2025, notre équipe estivale s'est donc mise à la tâche pour effectuer des relevés sur les terrains ainsi ciblés. Une formation préalable a été offerte aux membres de l'équipe afin d'assurer l'uniformité des relevés. La plupart des terrains ont été visités durant l'été, tandis que quelques-uns le seront en 2026.

Les données recueillies sont compilées et intégrées à une base de données interne. À partir des informations spécifiques à chaque terrain, le cahier est rédigé, puis remis en main propre lors d'une visite au domicile (ou ailleurs, selon la préférence du propriétaire). Ce dernier est invité à signer une déclaration attestant qu'il a bien reçu le cahier et qu'il entend tenir compte des recommandations qui y figurent.

Ce projet est réalisé grâce à la contribution financière de la Fondation de la faune du Québec par l'entremise de son programme Agir pour la faune.



Fondation de la faune du Québec

UN NOUVEAU DÉPLIANT POUR 2025

Un nouveau dépliant est maintenant disponible pour diffusion. Vous pourrez en prendre connaissance lors de l'Assemblée générale des membres de l'Association du mont Rougemont qui aura lieu le 29 avril prochain. Issu principalement du travail de notre stagiaire Raisa Smaranda, le contenu permet de connaître rapidement nos rôles et notre mission. Le tout a été validé par le conseil d'administration.



L'Association du mont Rougemont souhaite remercier la Coopérative d'électricité de Saint-Jean-Baptiste pour son aide financière à la conception et l'impression de ce dépliant.

The brochure features a green header with the text "ENSEMBLE, PRÉVENONS SOIN DU MONT ROUGEMONT !". It includes sections like "Accompagnement et suivi des propriétaires de forêt dans le respect de l'environnement et de l'aménagement durable", "Conseil et orientation administratif et fiscal", "Réseautage et collaboration avec autres associations", "Promotions forestières et forestières", "Ressources publiques et partenaires privés", "Education et sensibilisation à l'importance de la biodiversité et des écosystèmes protégés", and "Partenariat financier". It also lists "Partenaire financier: Coopérative d'électricité de Saint-Jean-Baptiste" and "Nos partenaires: Association du mont Rougemont". There's a photo of a man in a red shirt standing next to a red vehicle, and a quote from Hélène McAllister: "Le montagne, je le connais depuis toujours. Je m'y promène tous les jours. Cela me rappelle mes racines et ma famille. C'est quelque chose de très spécial. C'est ma montagne."



APPEL AUX PROPRIÉTAIRES : PROJET DE PLANTATION

L'Association du mont Rougemont est toujours soucieuse de créer des projets pour les propriétaires. Dans cette optique, votre coordonnateur est à regarder différentes opportunités de financement pour permettre de planter un bon nombre d'arbres, principalement des érables à sucre avec une proportion adéquate d'essences compagnes typiques des érablières. L'idée est de valoriser des sites actuellement dénudés ou en friche afin de les convertir érablières qui pourraient éventuellement, ou non selon le désir du propriétaire, être exploitées pour la récolte d'eau d'ériable et la fabrication de sirop. Il peut s'agir de tous petits racoins en friche. Toute superficie, des plus petites aux plus grandes peuvent être considérées. Cela permettrait d'augmenter la superficie chez certains acériculteurs actuels. De même, certains vieux vergers peu productifs pourraient aussi s'avérer de bons sites pour des plantations. Il serait aussi possible d'envisager la création d'une « forêt nourricière ». Nous sommes ouverts à toute suggestions. N'hésitez pas à communiquer avec le coordonnateur à info@monrougemont.org ou 450 779-2725 et à lui transmettre un aperçu de l'emplacement et de la superficie. Il se fera un plaisir d'en discuter avec vous.

AVIS DE NOMINATION

Nous avons le plaisir de vous annoncer la nomination d'un nouvel agent de projets. Ce changement s'inscrit dans une volonté d'adaptation face à l'accroissement des mandats et des responsabilités.



Philip Éthier-Hutchison

Philip est titulaire d'un diplôme collégial en études environnementales et d'un baccalauréat en environnement humain à l'Université Concordia. Originaire de Mont-Saint-Grégoire, où il réside toujours, il a travaillé au sein de notre équipe terrain durant l'été 2025. Il a également occupé le poste d'assistant agent de la faune à la SÉPAQ du mont Orford. Par ailleurs, il a agi comme patrouilleur et animateur au mont Saint-Grégoire.

Philip pilotera différents projets. Il participera à l'organisation de nos travaux sur le terrain ainsi qu'à nos activités éducatives destinées aux écoles et au grand public.

Pour toute demande d'information, commentaire ou observation concernant la montagne, n'hésitez pas à le contacter :

- Téléphone : (450) 779-2725
- Courriel : info@monrougemont.org

Philip est impatient d'échanger avec vous et de recueillir vos idées !

Cette arrivée coïncide avec la création d'un poste d'agent administratif octroyé à notre membre *Louise Perrault* et à celui de directeur général (à temps partiel). Ce poste sera occupé par le précédent coordonnateur, monsieur *Pierre Pontbriand*.

PROJET DU CHEMIN DES MONTÉRÉGIENNES

Nos deux employés d'été, Philip et Antonin, ont effectué différents parcours cyclables entre les monts Rougemont, Yamaska, Saint-Grégoire et Saint-Hilaire.

L'objectif était d'évaluer les qualités de ces itinéraires en matière de sécurité, de paysages et de services de proximité.

Il s'agit de la première phase d'un projet prometteur, initié par la Coalition des Montérégienennes et Loisir et Sport Montérégie. L'idée consiste à relier six collines montérégienennes — les monts Saint-Bruno, Saint-Hilaire, Rougemont, Saint-Grégoire, Yamaska et Rigaud — par un itinéraire baptisé le Chemin des Montérégienennes. Que ce soit à vélo ou à pied, ce parcours se veut une version locale du célèbre « chemin de Compostelle », adaptée à nos collines.

La deuxième phase du projet portera sur l'évaluation et la proposition de commerces pouvant s'intégrer au Chemin des Montérégienennes : hébergements, produits du terroir, haltes routières ou cyclistes, et bien plus encore.

À suivre !





LE PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER BONIFIÉ NATURE OU MULTIRESSOURCES :

Un outil précieux conçu pour vous

Récolte de bois, production de sirop d'érable, cueillette, observation de la faune, chasse, promenade, peu importe l'usage, votre boisé a de la valeur. Mais pour en tirer le meilleur et maintenir les usages à long terme, il est nettement préférable de planifier nos projets et interventions. C'est là qu'un plan d'aménagement forestier (PAF) entre en jeu. L'Association du mont Rougemont s'est associé à des firmes de génie forestier pour vous offrir des PAFs qui incluent un volet important axé sur la biodiversité. En effet, les forêts de la Montérégie contribuent chaque jour à :

- Stocker le carbone et atténuer les effets du réchauffement climatique ;
- Réguler la température et l'humidité locale (notamment l'eau souterraine) ;
- Offrir un habitat essentiel à une faune de plus en plus menacée.

Le PAF que nous proposons devient un document stratégique qui vous aide à :

- Obtenir le statut de producteur forestier si désiré ;
- Structurer vos objectifs (revenus, loisirs, biodiversité, etc.) ;
- Connaître la capacité de production (ou le potentiel d'entailles si souhaité) ;
- Planifier les interventions dans le temps (prescription forestière reconnue par les différentes instances) ;
- Mieux connaître l'état de santé de votre boisé, ses peuplements, ses habitats;
- Connaître la réglementation en vigueur ;
- Accéder à certaines aides ou subventions.

Au final, il s'agit de s'outiller pour mieux gérer sa forêt à son image dans une vision à long terme. En milieu forestier, chacune de nos actions peuvent avoir des répercussions pendant des décennies. Il vaut donc mieux éviter l'improvisation. Le domaine de la foresterie bénéficie de plus de 300 ans d'études et d'expériences canadiennes auxquelles se réfèrent les spécialistes.

En intégrant les pratiques d'aménagement forestier durables, vous pourrez :

- favoriser la conservation de la valeur économique et écologique de votre boisé ;
- prévenir les pertes liées aux ravageurs ou aux aléas climatiques ;
- régénérer activement les espèces les plus précieuses ;
- participer à la migration assistée d'espèces adaptées au réchauffement global ;
- valoriser votre forêt comme patrimoine naturel source de fierté et d'héritage.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour obtenir de l'information pour toute question pouvant concerner la foresterie durable et les plans d'aménagement forestier. Nous vous invitons aussi à consulter l'excellent guide produit par l'Agence forestière de la Montérégie et diffusé en ligne à ce sujet : [Aménager Valoriser Préserver, un guide pour la foresterie durable](#) au lien internet : senraciner.afm.qc.ca

Cet article a été réalisé en partenariat avec Nature-Action Québec, dans le cadre du projet Accélérer la Conservation dans le Sud du Québec (ACSQ), un projet de cofinancement intervenu entre le gouvernement du Québec et Conservation de la nature Canada qui vise la protection et la conservation des milieux naturels d'intérêt écologique en territoire privé.

Québec


CONSERVATION
DE LA NATURE
CANADA

 NATURE
ACTION
QUÉBEC





LE HÊTRE À GRANDE FEUILLES : ABONDANCE ET CONTRÔLE

Par Philip Éthier-Hutchison, Agent de projet, Coordonnateur Association du mont Rougemont

Au fil du temps, la végétation des forêts du mont Rougemont a connu d'importantes transformations. L'une des plus marquantes reste une coupe à blanc survenue dans les années 2000, qui a fragmenté les milieux forestiers et ouvert la canopée. La surpopulation du cerf de Virginie a aussi un impact critique sur la régénération de la flore locale. Aujourd'hui, ces deux facteurs figurent parmi les plus visibles. Dans ce contexte, une espèce d'arbre bien connue, le hêtre à grandes feuilles, a su tirer parti des bouleversements écologiques survenus au mont Rougemont.

L'équipe de l'Association du mont Rougemont observe que le hêtre à grandes feuilles, tant à l'état mature qu'immature, prospère dans une grande variété d'écosystèmes : zones humides, pentes rocheuses, sommets et versants. Dans ces mêmes milieux, l'érable à sucre est également présent en grand nombre. Ce constat soulève une question : comment le hêtre parvient-il à se maintenir, voire à dominer, malgré les nombreux changements écologiques du secteur ?

Le secret de sa résilience réside dans sa grande tolérance à l'ombre, sa reproduction efficace – tant par graines que par drageons – et sa capacité à occuper rapidement l'espace forestier. Cette dynamique compromet souvent la régénération naturelle de l'érable à sucre. De plus, le cerf de Virginie, en broutant de préférence les jeunes érables, accorde un avantage compétitif au hêtre, qu'il consomme beaucoup moins.

Selon plusieurs études, cette espèce est peu appréciée dans les érablières de l'Outaouais, de la forêt Montmorency et de plusieurs régions du sud du Québec – y compris au mont Rougemont. Un rapport de la Direction de la recherche forestière (2016) portant sur la sylviculture des peuplements mixtes de hêtres et d'éryabliers suggère diverses mesures pour mieux gérer sa présence. Parmi elles : favoriser la régénération du bouleau jaune et d'autres espèces feuillues tout en exerçant un contrôle de la prolifération du hêtre en érablière exploitée, notamment par l'élimination des jeunes tiges.

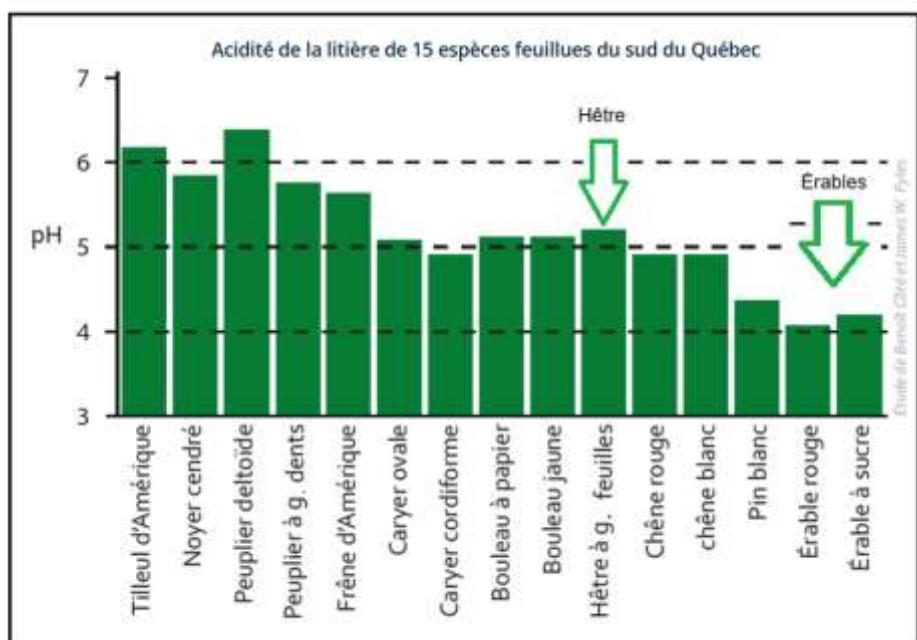
L'étude propose également de valoriser le bois de hêtre, par exemple en développant des nouveaux marchés et produits comme la fabrication de meubles. Une piste prometteuse pour transformer une contrainte en opportunité.

Cela dit, le hêtre à grandes feuilles n'est pas sans qualités. Il peut jouer un rôle bénéfique en érablière : la litière issue de ses feuilles est moins acide que celle de l'érable à sucre, ce qui contribue à limiter l'acidification des sols – un facteur favorable à la santé des érablières.

En somme, il ne s'agit pas de bannir le hêtre, mais plutôt de trouver un équilibre.

Conserver de beaux spécimens tout en limitant sa prolifération excessive représente une approche à la fois écologique et pratique.

Cet article a été réalisé en partenariat avec Nature-Action Québec, dans le cadre du projet Accélérer la Conservation dans le Sud du Québec (ACSQ), un projet de cofinancement intervenu entre le gouvernement du Québec et Conservation de la nature Canada qui vise la protection et la conservation des milieux naturels d'intérêt écologique en territoire privé.





ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISANTES : MESSAGE D'ALERTE, SIGNALLEMENT ET VIGILANCE

Attention propriétaires du mont Rougemont : La renouée du Japon de plus en plus présente

Depuis quelques années, l'Association du mont Rougemont porte une attention particulière à la surveillance d'espèces végétales exotiques envahissantes pouvant apparaître sur la montagne. Jusqu'à l'année dernière, nous avions 3 sites d'infestation connus pour la renouée du Japon, une plante des plus envahissante et tenace. Deux sites dans Saint Damase et un dans Rougemont. Notre équipe terrain 2025 a détecté deux nouvelles occurrences en circulant dans la montagne, toutes les deux dans le secteur de Rougemont près du sentier de la croix. Dans les deux cas, il s'agit probablement de terre abandonnés transportée près d'un sentier. La première façon d'éviter ce genre d'introduction est de **NE PAS APPORTER DE LA TERRE CONTAMINÉE**. Pour tenter de s'en assurer, il faut connaître l'origine de la terre et y rechercher des traces de tiges ou rhizomes de plantes. S'il y en a, ne pas l'apporter dans la montagne.

Ces observations nous portent à croire qu'il pourrait y avoir d'autres occurrences. La détecter tôt, dès l'arrivée de cette plante, permet de lutter plus efficacement contre son établissement. Cette plante a la capacité de déployer un réseau racinaire très coriace et extrêmement résistant à toute forme de tentatives de destruction. En outre, elle pourrait rendre impossible la culture de petits fruits comme les fraises ou les bleuets même sur paillis de plastique. Elle a aussi une certaine résistance à l'ombre, ce qui pourrait aussi mettre en péril la régénération des arbres sous couvert forestier. Nous invitons donc les propriétaires à se renseigner sur cette plante et à être vigilant sur sa présence sur vos terrains. Le cas échéant, rappez-nous vos observations. Nous pourrions tenter d'obtenir du financement pour effectuer des tentatives d'élimination. Mais si l'infestation ne fait que débuter chez vous, nous aurons peut-être la capacité de procéder à un arrachage rapide par notre équipe. Contactez-nous le cas échéant.

La renouée du Japon est maintenant bien présente dans toute la Montérégie. Les gens la reconnaissent assez facilement puisqu'elle possède une tige creuse aux allures de bambou. Avec sa capacité étonnante de survivre sous le sol pendant de nombreuses années, elle est très difficile, voire impossible, de s'en débarrasser définitivement une fois qu'elle est bien installée.

RAPPORTEZ-NOUS VOS OBSERVATIONS !



Colonie de renouée du Japon au mont Rougemont
Photo de Pierre Pontbriand



Quelques images de la renouée du Japon. Tiges creuses, feuilles en forme de cœur et disposées de manière alternée sur la tige.



L'alliaire officinale aperçue le long du sentier de la croix

L'alliaire officinale est une plante herbacée bisannuelle qui réussit à s'établir sous le couvert forestier. La première année, elle forme une rosette de feuilles qui persistent durant l'hiver. L'année suivante, elle forme une tige et peut atteindre plus de 1 m de haut. Elle fleurit et produit de nombreuses graines. Elle pousse dans les milieux boisés et les sols humides. Ses feuilles dégagent une forte odeur d'ail lorsqu'elles sont frottées ou écrasées. Elle produit des fruits longs et étroits. Elle se propage facilement dans les milieux boisés grâce à sa capacité à produire de nombreuses graines, qui germent généralement dans les deux ans suivant leur formation. De nouvelles observations sont signalées chaque année. En formant rapidement des colonies denses, l'alliaire officinale nuit à la croissance des autres plantes, réduisant ainsi considérablement la diversité floristique des milieux qu'elle envahit. Elle libère des toxines qui nuisent à l'écosystème des sols, affectant certains champignons indigènes qui y vivent et qui sont bénéfiques pour la croissance des arbres. Il est donc important de :

- Surveiller attentivement son introduction dans les milieux naturels ;
- Signaler sa présence pour évaluer sa répartition et suivre son évolution.

Méthodes de prévention

Des gestes peuvent être posés pour prévenir l'introduction et la propagation de l'alliaire officinale :

- Apprenez à la reconnaître ;
- Évitez de semer, planter, multiplier ou transporter cette plante ;
- Optez pour l'ensemencement ou la plantation d'espèces végétales indigènes compétitives qui poussent tôt au printemps pour couvrir rapidement le sol et bloquer la lumière ;
- Évitez de marcher en dehors des sentiers lors de vos randonnées et gardez vos animaux de compagnie en laisse ;
- Nettoyez l'équipement qui a pu être en contact avec la plante ou le sol, afin d'éviter de transporter des graines ;
- Jetez dans les ordures les résidus d'alliaire officinale qui ont fleuri et produit des fruits. Ne les laissez pas dans la nature et ne les compostez pas.

L'arrachage est une technique simple et efficace contre cette plante. L'opération demeure fastidieuse et le recours à un grand nombre de personnes est envisageable par la mobilisation de bénévoles. Comme pour la renouée du Japon, nous invitons les propriétaires qui l'aperçoivent pour la première fois à nous tenir au courant afin que nous examinions les possibilités de réaliser des interventions d'arrachage.



Alliaire officinale : jeunes feuilles, feuilles plus âgées, fleurs, fruits et colonie entière

Cet article a été réalisé en partenariat avec Nature-Action Québec, dans le cadre du projet Accélérer la Conservation dans le Sud du Québec (ACSQ), un projet de cofinancement intervenu entre le gouvernement du Québec et Conservation de la nature Canada qui vise la protection et la conservation des milieux naturels d'intérêt écologique en territoire privé.





LE MONT ROUGEMONT, REFUGE POUR POLLINISATEURS EN PÉRIL

Par Raisa Smaranda, stagiaire.



Des alliées

Au cœur de la Montérégie, le mont Rougemont constitue un refuge pour une diversité de polliniseurs indigènes, tels les abeilles sauvages, les papillons, les syrphes et bien d'autres. Dans un contexte mondial où ces espèces déclinent à un rythme préoccupant, la présence de vergers, vignobles et de milieux forestiers sur le mont Rougemont leur offre un habitat favorable à leur alimentation, leur reproduction et leur survie.

Les polliniseurs jouent un rôle important dans la reproduction de la majorité des plantes à fleurs. Ils sont aussi cruciaux pour l'agriculture : près de 35% des cultures bénéficient directement de leur travail. Plusieurs fruits cultivés localement, comme les pommes et les fraises, dépendent des insectes pour produire des récoltes abondantes et de qualité. Même les cultures pouvant s'autopolliniser, comme les tomates ou les

poivrons, donnent de meilleurs résultats quand ces insectes interviennent.

Malheureusement, la survie des polliniseurs est menacée par plusieurs facteurs. L'usage de certains pesticides affecte leur comportement, leur reproduction et leur santé globale. Les changements climatiques causent des déséquilibres entre les cycles de floraison et les périodes d'activité des insectes, ce qui compromet l'accès à la nourriture. D'autres pressions, comme la perte d'habitat due à l'urbanisation ou à l'agriculture intensive, ainsi que la propagation de parasites et de pathogènes, aggravent la situation.

Dans ce contexte, le mont Rougemont représente un milieu propice pour ces espèces. La diversité des vergers, des zones boisées et des cultures dans les environs contribue à leur offrir une grande variété de plantes fleuries et de lieux de nidification, mais il est aussi possible de renforcer cet équilibre et d'agir concrètement pour leur protection.



SAgE pesticides est un outil d'aide à la décision sur les risques pour la Santé et l'Environnement dans les milieux Agricoles et urbains, incluant les golfs. Son objectif est de promouvoir une gestion rationnelle et sécuritaire des pesticides au Québec

Voici quelques pratiques simples à adopter : éviter l'usage de certains pesticides (se référer à SAgE pesticides, un service d'aide à la décision et de détermination des risques liés aux différents pesticides, disponible sur internet), planter des fleurs indigènes riches en nectar, préserver les bandes herbeuses ou les haies existantes, et maintenir des zones naturelles non tondues qui servent d'abris. Il est également conseillé de préserver de vieux troncs, qui permettent à certaines espèces, comme les abeilles solitaires, de s'y installer.

En appliquant ces gestes, vous pouvez créer des corridors écologiques qui relient les milieux naturels entre eux et facilitent le déplacement des polliniseurs entre les vergers et les boisés. Ces aménagements améliorent non seulement la santé des écosystèmes, mais soutiennent aussi directement la productivité agricole.

Agir en faveur des polliniseurs, c'est protéger la biodiversité et renforcer la résilience de notre territoire face aux changements climatiques.





LE COYOTE : UN ANIMAL MAINTENANT BIEN PRÉSENT CHEZ NOUS

Une expansion rapide

L'aire de répartition du coyote est en constante expansion depuis son arrivée au Québec survenue autour des années 1940. Cette progression a été favorisée par la création de vastes superficies agricoles de type « prairie », similaires à son habitat d'origine : les grandes plaines nord-américaines. L'élimination du loup au sud du fleuve Saint-Laurent, combinée à des températures plus clémentes, a également contribué à son établissement. Depuis les années 1970, le rythme de son expansion s'est accéléré.

Des croisements inattendus

Alors qu'il est systématiquement chassé par les loups dans l'Ouest canadien, la situation au Québec semble différente. Les loups du Québec ne connaissaient pas cette espèce à son arrivée. Ils l'auraient probablement perçue comme une variété de loup, ce qui aurait favorisé la reproduction croisée. Des analyses génétiques révèlent que les grands canidés sauvages du Québec se répartissent en quatre regroupements : le loup gris, le loup boréal, le loup de l'Est et le coyote de l'Est, auxquels s'ajoutent désormais de nombreux hybrides. Ces groupes se côtoient et se reproduisent entre eux, avec des aires de répartition qui se chevauchent sur une grande partie du territoire.



Hinshaw, Steve, Creative Commons

Une espèce exotique envahissante

Le ministère responsable de la faune (MELCCFP) considère le coyote comme une espèce indigène au Québec. Toutefois, plusieurs biologistes le qualifient encore d'espèce exotique envahissante, puisqu'il n'était pas présent avant 1940. Son caractère envahissant modifie la génétique des loups dans l'Est du continent ce qui représente une menace pour les loups. De plus, son habitat et son régime alimentaire étant similaires à ceux du renard, il pourrait avoir un impact négatif sur cette espèce.

Nombreuses captures en Montérégie

Les premiers coyotes ont été capturés au Québec en 1984. Depuis, près de 20 000 individus ont été capturés. En Montérégie, plus de 800 coyotes ont été capturés depuis l'automne 2021 seulement (Données Québec). Une rumeur parle de près de 100 coyotes aux alentours du mont Rougemont en une seule année (communication verbale d'un propriétaire).

Étude comportementale en cours

Une étude comportementale, amorcée en 2022 par le Ministère (MELCCFP) se poursuit jusqu'à l'automne 2025 grâce à la collecte de données par colliers GPS. L'équipe du MELCCFP espère publier un rapport ministériel et des articles scientifiques en 2026. Les conclusions permettront de recommander aux agriculteurs des pratiques favorisant une meilleure cohabitation entre humains et faune.

Pas plus dangereux qu'un raton laveur

La peur de croiser un coyote est répandue. Le raton laveur est en plus grand nombre dans nos villes et villages. Il est souvent perçu comme un animal si mignon qu'il ne peut être qu'inoffensif. Ce n'est pourtant pas le cas et le raton laveur n'hésite pas à fréquenter nos poubelles et à s'en prendre à qui essayera de l'en dissuader. Il est aussi un grand prédateur de nos oiseaux d'élevage et le coyote n'est pas beaucoup plus agressif que lui. Il reste néanmoins essentiel de demeurer vigilant envers ces animaux avec lesquels nous partageons notre environnement.



Rage : déplacement d'animaux interdit en Estrie et en Montérégie

La rage est une maladie mortelle pour l'humain. Pour éviter de multiplier les cas de rage, il est actuellement interdit de déplacer ou relocaliser les rats laveurs, mouffettes rayées, renards gris et roux ainsi que les coyotes et leurs hybrides, lorsqu'ils sont vivants, sur le territoire d'une grande partie de la Montérégie, dont les alentours du mont Rougemont. Lien internet vers la publication Facebook de [l'avis ministériel](#) sur Facebook.



SITE INTERNET ET PAGE FACEBOOK: SUIVEZ-NOUS!

Le conseil d'administration et l'équipe de l'Association du mont Rougemont travaillent pour vous, les membres et propriétaires du mont Rougemont. Notre site internet a été entièrement renouvelé depuis 2020. N'hésitez pas à le consulter, car il contient une multitude d'informations sur le mont Rougemont, sa faune, sa flore, nos anciens bulletins, des vidéos, nos activités, les dernières nouvelles etc. En vous abonnant à notre page Facebook, vous aurez aussi accès à des publications régulières portant sur des sujets variés et des nouvelles d'intérêt pour nos membres et pour l'ensemble des propriétaires du mont Rougemont.



Bien qu'elle ait été créé par des propriétaires soucieux de préserver le mont Rougemont, l'Association du mont Rougemont s'est mise au service de l'ensemble de la communauté des environs du mont Rougemont et de ses générations futures. Ses membres-propriétaires, favorisent le maintien en santé d'un milieu naturel pour des dizaines d'années. Ainsi, la montagne pourra continuer d'être utilisée par ses propriétaires tout en procurant des services écologiques à toute la population.

DEVENIR MEMBRE, C'EST SIMPLE ET IMPORTANT !



- Par internet: allez à l'onglet « [Devenir membre](#) » de notre site au www.monrougemont.org et répondez aux questions obligatoires (une adresse courriel est nécessaire pour ce faire).
- Par téléphone: téléphonez au coordonnateur au 450 779-2725. Ce dernier se fera un plaisir de vous aider à devenir membre.
- Il n'en coûte que 30\$ par année pour les propriétaires ou résidents de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Damase et Rougemont ou 15\$ pour les collaborateurs/amis (sans droit de vote). Ne manquez pas l'Assemblée générale annuelle. Y participer est aussi une bonne occasion de devenir membre et d'y rencontrer des voisins ou collaborateurs qui ont à cœur d'assurer une utilisation harmonieuse et durable du mont Rougemont.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES!

Communiquez avec nous! Nous serons heureux de venir vous rencontrer.

POUR NOUS JOINDRE OU PARTICIPER:

Par courriel à : info@monrougemont.org

En nous suivant sur notre page [Facebook](#) au: [@MontRougemont](#)

Par téléphone au: **450 779-2725**

Par la poste à: **Association du mont Rougemont, 11, chemin de Marieville, Rougemont (Québec) J0L 1M0**



Ce projet a été rendu possible grâce à la contribution financière de la Fondation de la faune du Québec dans le cadre de son programme Agir pour la faune.



Fondation de la faune du Québec